



Mobilité des Adjointes Techniques

Prise de fonction : 1^{er} mars 2027

L'UNSa Justice vous annonce l'ouverture de la première campagne de mobilité pour les adjointes Techniques au titre de l'année 2027 :

Calendrier

Date limite de candidature	Lundi 19 octobre 2026
La date limite de renonciation	Lundi 2 novembre 2026
Diffusion des résultats par le secrétariat général	Jeudi 17 décembre 2026

Les agents ne peuvent candidater que sur des postes publiés figurant sur la liste des postes.

Pour les postes nécessitant un entretien préalable, c'est à l'agent de solliciter cet entretien qui peut avoir lieu en visioconférence ou téléphoniquement.

Candidatures

Pour les Adjointes Techniques du ministère de la Justice :

- L'agent complète la fiche de candidature (dans la limite de 7 choix) et la transmet à son supérieur hiérarchique avec les pièces justificatives, le cas échéant.
- Le dossier de candidature doit comprendre :
 - Le formulaire de candidature visé par le supérieur hiérarchique actuel et le N+2;
 - Les pièces justifiant une situation particulière (CIMM compris) ;
 - Un CV ou une fiche carrière Harmonie et une lettre de motivation pour les postes avec entretien préalable.

Chaque choix de poste de l'agent est considéré comme utile et les affectations se feront prioritairement sur les postes vacants.

Les documents doivent être envoyés par courriel, ou par la voie hiérarchique si l'agent relève de la DSJ :

Affectation actuelle des agents		Retour des fiches de vœux
DGAP	Services Déconcentrés	Bureau RH6 — Section PA / cat-c.rh6-rh-sa-dap@justice.gouv.fr
	Administration Centrale	Cabinet / psac.dap-sa@justice.gouv.fr
DPJJ	Services Déconcentrés	Bureau RH4 — Section corps communs / mobilite.dpjj-sdrhrs-rh4@justice.gouv.fr
	Administration Centrale	Bureau RH4 — Section suivi carrières AC / camille.mamadouaiustice.gouv.fr
DSJ	Services Déconcentrés	DSJ — Bureau RHGI — Section catégorie C / pole-c.rhg1-sdrhg-dsj@justice.gouv.fr
	Administration Centrale	DSJ – Cabinet – Pole ressources humaines et support de proximité : mobilite-avancement.dsj@justice.gouv.fr
GCLH		GCLH — Bureau RH et maisons d'éducatrices / rh.paiesg@legiondhonneur.fr
SG - DACG - DACS - Cabinet- ICJ		SG - SRH - BGAFIAC / campagnes-collectives.srhsg-sg@ustice.gouv.fr

Les Adjoints Techniques **extérieurs** au ministère de la Justice qui souhaitent candidater par la **voie du détachement** doivent transmettre :

- leur fiche de candidatures complétée, avec l'avis de leur administration d'origine ;
- pour les postes avec entretiens préalables, leur CV et lettre de motivation ;
- le cas échéant, les pièces justifiant une situation particulière (CIMM) compris ;
- leur dernier arrêté d'avancement d'échelon ;
- leurs trois derniers comptes rendus professionnels ;
- leur état de service.

L'ensemble de ces documents doit être envoyé à l'adresse de courriel indiquée dans l'offre oubliée sur le site choisir le service public

Les agents actuellement placés **en position de détachement au sein du ministère de la Justice dans le corps des adjoints techniques ne disposent pas d'un droit à mutation**. Dans l'hypothèse où ils souhaitent un changement d'affectation, il leur appartient de mettre un terme au détachement en cours et de solliciter un nouveau détachement sur l'affectation envisagée.



...Retrouvez tous les formulaires utiles et les fiches de poste via le lien Intranet suivant :

[Cliquez ici pour retrouver tous les documents sur l'Intranet](#)

Paris, le 23 septembre 2026

L'Unsa Justice vous renseigne et vous accompagne dans vos démarches de mobilité

**L'UNSa Justice
l'action utile !**

